



WindShareFund®

WindShareFund Europe

Document d'informations clés (KID)

FR

DATÉE: 10 AOÛT 2020

Objectif

Ce document met à votre disposition des informations clés relatives au présent produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document publicitaire. Ces informations sont exigées par la loi en vue de vous aider à comprendre la nature, les risques, les coûts, les bénéfices et pertes potentiels liés au présent produit et pour vous aider à le comparer avec d'autres produits.

Produit

- Nom du produit: ClimateBonds - Série 1
- Identifiant: non disponible
- Nom du Producteur: WindShareFund Europe
- Site internet: www.windsharefund.com
- Numéro de téléphone à composer pour plus d'informations: +32 279 25 767
- Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (« CSSF »)
- Date de production du présent KID: 10 août 2020

Qu'est-ce que le présent produit?

Type: Les ClimateBonds – Série 1 sont des obligations à taux fixe avec une composante variable et sont émises par WindShareFund Europe ("Emetteur"). Les ClimateBonds – Série 1 constituent des obligations non garanties et non subordonnées de WindShareFund Europe et seront de rang égal (pari passu), sans aucune préférence, entre elles et avec toutes les autres obligations non garanties et non subordonnées présentes et futures de WindShareFund Europe, y compris les ClimateBonds futures.

Les ClimateBonds – Série 1 sont libellées en euros et portent une dénomination nominale de 1.000 EUR. Un maximum de 25.000 ClimateBonds – Série 1 sera émis. Les ClimateBonds – Série 1 ne porteront pas de numéro ISIN et ne seront pas admises à la compensation dans un système de compensation.

Objectifs: WindShareFund Europe utilisera le revenu net de l'émission des ClimateBonds – Série 1 pour l'achat d'éoliennes en Allemagne, y compris les frais à engager pour ces achats et opérations. Les ClimateBonds – Série 1 sont conçues pour assurer:

- (i) un rendement sous forme de paiements d'intérêts à taux fixe (à savoir un intérêt annuel de 3% (comprenant un rendement d'intérêts fixe de 2,75% augmenté d'un intérêt compensatoire s'élevant à 0,25% en vue de compenser la possibilité de remboursement par l'Emetteur à une date de remboursement anticipée) à chaque date de paiement d'intérêts fixes (avec la possibilité pour l'Emetteur de retarder le paiement dans certaines circonstances mentionnées dans les conditions contenues dans le prospectus lié aux ClimateBonds – Séries 1);
- (ii) le remboursement du montant nominal des ClimateBonds à leur

- (iii) date d'échéance (ou plus tôt, dans le cas où l'Emetteur décide de rembourser à une date de remboursement anticipée); et
- (iii) le cas échéant, le paiement d'une part variable, à une date fixée par l'Emetteur et au plus tard 15 mois après la date à laquelle toutes les ClimateBonds sont complètement remboursées (sauf suite à un cas de défaut). Cette part variable concerne l'engagement de l'Emetteur de fournir ses meilleurs efforts pour conclure la vente ou la cession de toute éolienne qu'il détient toujours (directement ou indirectement) au moment du remboursement complet de toutes les ClimateBonds et de régler toutes ses dettes impayées, dans les 15 mois suivant un tel remboursement complet, tel qu'expliqué plus en détail dans le prospectus relatif aux ClimateBonds – Série 1. Dans ce cas, les détenteurs d'ClimateBonds – Série 1 auront droit au prorata de leur détention à 50% des Bénéfices Résiduels ("Elément Part Variable"). Le bénéfice résiduel est défini comme étant (i) les liquidités disponibles de l'Emetteur après la Procédure de Liquidation (pour autant qu'il y en ait), (ii) diminuées, le cas échéant, de toutes les dettes impayées de l'Emetteur non encore réglées et (iii) diminuées de tous les dépenses et coûts encore à exposer pour la mise en œuvre de sa liquidation, ces dépenses et coûts seront comptabilisés raisonnablement par l'Emetteur après la Procédure de Liquidation.

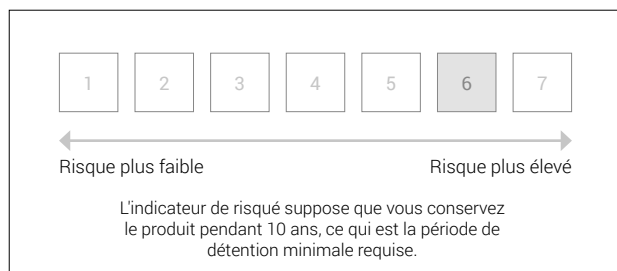
Compte tenu des objectifs susmentionnés, de la durée du produit et de l'impossibilité pour les investisseurs d'encaisser avant l'échéance tel que décrit ci-dessous, la période de détention minimale requise est de 10 ans, ce qui correspond à la durée prévue du produit.

Investisseur de détail visé: Le produit est une obligation à revenu fixe avec un rendement à composante variable, qui dépend principalement des performances des investissements réalisés par WindShareFund Europe dans les éoliennes. Le produit convient aux personnes qui souhaitent obtenir un revenu du capital à long terme en investissant dans des produits de revenu liés aux éoliennes. Les investisseurs doivent être expérimentés et avoir une bonne compréhension des objectifs décrits ci-dessus et des risques inhérents aux investissements dans les obligations et le secteur des éoliennes en Allemagne. La période de détention minimale recommandée est de 10 ans.

Echéance: L'échéance des ClimateBonds – Série 1 est de 10 ans à compter de la date d'émission des ClimateBonds – Série 1. WindShareFund Europe peut à tout moment et en toutes circonstances, sans prime ou pénalité, moyennant une notification écrite préalable de 20 jours ouvrables des ClimateBonds – Série 1, décider de rembourser partiellement ou intégralement les ClimateBonds – Série 1 avant leur échéance finale ("Résiliation Anticipée"). Aucun Elément de Composante Variable n'est dû en cas de défaillance de WindShareFund Europe ou en cas de remboursement partiel anticipé des ClimateBonds – Série 1, au choix de l'Emetteur.

Quels sont les risques et que puis-je obtenir en retour?

Indicateur de risque



Le résumé de l'indicateur de risque est un guide du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il montre la probabilité que le produit vous fasse perdre de l'argent en raison des mouvements des marchés ou parce que l'émetteur n'est pas en mesure de vous payer. Conformément aux dispositions du règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 8 mars 2017, ce produit appartient à la "catégorie 1". Cette catégorie 1 couvre les produits nouvellement lancés qui n'ont pas de référence ou de substitut approprié. Ce produit est classé 6 sur 7, ce qui constitue la deuxième classe de risque la plus élevée.

Scénarios de rendement

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez encaisser au cours des 10 prochaines années, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les scénarios affichés illustrent ce que pourriez retirer de votre investissement. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures basée sur les meilleures estimations raisonnables et prudentes des valeurs attendues du produit et non des indicateurs exacts. Ce que vous en retirerez variera en fonction de la manière dont le marché se porte et de combien de temps vous gardez le produit. Les chiffres affichés incluent

Cet indicateur de risque évalue à un niveau élevé les pertes potentielles liées aux performances futures, et un marché défavorable est très susceptible d'avoir un impact sur la capacité de l'Émetteur à vous payer.

Le risque du produit peut toutefois être sensiblement plus élevé lorsque le produit n'est pas détenu pendant la période de détention recommandée et que des conditions de marché défavorables sont susceptibles d'avoir un impact sur la capacité de l'Émetteur à vous payer.

Les risques du produit sont liés aux conditions économiques et de marché générales, telles que le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de paiement d'intérêts différés et les risques inhérents à l'Élément Part Variable, les risques de Résiliation Anticipée, le risque lié au marché des éoliennes, le risque d'inflation, le risque de liquidité, le risque opérationnel, les risques économiques et sanitaires et les changements de circonstances politiques nationales et internationales. Ces facteurs affecteront le niveau et la volatilité des prix du produit (en cas de transférabilité) et de la liquidité. Le risque de liquidité est lié au risque de perte résultant du fait que le produit est directement exposé au risque de crédit de l'Émetteur et indirectement exposé aux éoliennes, ce qui peut représenter un faible niveau de liquidité et de négociabilité, ainsi qu'au fait que les ClimateBonds – Série 1 ne sont liquides qu'à travers un mécanisme de transférabilité d'investisseur à investisseur, sous réserve du consentement écrit préalable donné par WindShareFund Europe après notification.

Ce produit ne comporte aucune protection contre les performances futures du marché, de sorte que vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si l'Émetteur n'est pas en mesure de vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

tous les coûts du produit lui-même, mais peuvent ne pas inclure tous les coûts que vous payez à votre conseiller, intermédiaire, ou distributeur. Les chiffres ne prennent pas en compte votre situation fiscale personnelle, ce qui peut également impacter le montant que vous pourriez obtenir. La législation fiscale de votre état d'origine peut avoir un impact sur le gain réel.

Veuillez noter que le produit n'est pas remboursable selon votre demande et a une durée de vie prévue de 10 ans minimum, sans possibilité d'encaissement avant l'échéance de 10 ans. Les scénarios de 1 an et 5 ans sont fournis à titre indicatif et pour se conformer aux dispositions du Règlement Délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 8 mars 2017.

Investissement : 10.000 EUR		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez encaisser après coûts Rendement moyen chaque année	9.462,88 EUR -5,37%	10.122,05 EUR 0,24%	12.740,00 EUR 2,74%
Scénario modéré	Ce que vous pourriez encaisser après coûts Rendement moyen chaque année	9.462,88 EUR -5,37%	10.122,05 EUR 0,24%	14.415,80 EUR 4,42%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez encaisser après coûts Rendement moyen chaque année	9.462,88 EUR -5,37%	10.122,05 EUR 0,24%	14.974,40 EUR 4,97%

Que se passe-t-il si l'Émetteur est incapable de payer?

Puisque vous investissez dans des obligations non garanties émises par WindShareFund Europe, une société à responsabilité limitée (avec un capital de 100.000,00 EUR), vous vous exposez au risque d'insolvabilité de l'Émetteur. En cas d'insolvabilité de l'Émetteur, et lorsque les actifs de l'Émetteur sont insuffisants pour payer tous les montants dus au titre des ClimateBonds – Séries 1, vous perdrez tout ou partie de votre investissement. Par conséquent, tout investisseur peut subir une perte financière (égale à une partie ou à la totalité de ses investissements) en raison de la faillite de WindShareFund Europe. Une telle perte potentielle n'est couverte par aucun système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs.

Quels sont les coûts?

Présentation des coûts

La réduction de rendement montre quel impact les coûts totaux que vous payez auront sur le retour sur investissement que vous pourriez obtenir. Les coûts totaux prennent en considération les coûts exceptionnels, réguliers et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés du produit lui-même, sur trois périodes de détention différentes. Ils incluent des pénalités de sortie anticipées potentielles (le cas échéant). Les chiffres supposent que vous investissiez 10.000 EUR. Les chiffres sont des estimations et peuvent changer dans le futur.

Coûts au cours du temps

La personne qui vous vend ou vous conseille sur ce produit peut vous facturer d'autres frais. Si tel est le cas, cette personne vous fournira des informations sur ces coûts et vous montrera l'impact que tous les coûts auront sur votre investissement au cours du temps. Ce tableau montre l'impact sur le rendement par an sur la base du scénario modéré.

Investissement: 10.000 EUR			
Scénario	Si vous (pouvez*) encaissez après 1 an	Si vous (pouvez*) encaissez après 5 ans	Si vous encaissez après 10 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	2.301,12	2.865,60	3.571,20
Impact sur le rendement (RIY) par an	8,37%	2,55%	2,43%

* Veuillez noter que le produit n'est pas remboursable selon votre demande et a une durée de vie prévue de 10 ans minimum, sans possibilité d'encaissement avant le terme de 10 ans.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous montre (i) l'impact chaque année des différents types de coûts sur le retour sur investissement que vous pourriez obtenir à la fin de la période de détention recommandée, et (ii) la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'impact sur le rendement par année			
Coûts exceptionnels	Coûts d'entrée	0,20%	L'impact des coûts que vous payez en souscrivant à votre investissement jusqu'à la fin de la période recommandée.
	Coûts de sortie	n.a.	L'impact des coûts de sortie de votre investissement lorsqu'il arrive à échéance.
Coûts réguliers	Coûts de transactions de portefeuille	1,41%	L'impact des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents pour l'investissement du produit jusqu'à la fin de la période recommandée. Les frais de transaction du portefeuille s'élèvent au maximum à 15 % et ne sont payés que pendant la première année.
	Autres coûts réguliers	1,43%	L'impact des coûts que nous engageons chaque année pour la gestion du produit.
Coûts accessoires	Commission de performance	n.a.	Il n'y a pas de commission de performance.
	Intérêts reportés	n.a.	Il n'y a pas d'intérêts reportés.

Combien de temps devrais-je le conserver et puis-je encaisser anticipativement?

Durée de détention recommandée: 10 ans

Ce produit ne peut être racheté à l'initiative des investisseurs. Ces derniers ne peuvent transférer leur investissement à d'autres investisseurs éligibles que par le biais d'un mécanisme de transférabilité d'investisseur à investisseur, sous réserve du consentement écrit préalable donné par WindShareFund Europe dans les conditions énoncées dans le prospectus du produit. Il est prévu que le produit soit conservé jusqu'à la fin de la période de détention recommandée (c'est-à-dire 10 ans).

Comment puis-je introduire une réclamation?

Toute plainte au sujet du produit doit être adressées à l'attention de WindShareFund Europe par email (info@windsharefund.com) ou par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Avenue Louise - 209A, B-1050 Brussels, Belgique. Tout changement dans les adresses (email) seront publiées sur les sites internet suivants: www.windsharefund.com.

Autres informations pertinentes

Veuillez contacter WindShareFund Europe, agissant en tant qu'Emetteur et fabricant des ClimateBonds – Série 1, Avenue Louise - 209A, B-1050 Bruxelles, Belgique, au numéro de téléphone suivant +32 279 25 767 ou par e-mail: info@windsharefund.com pour plus de détails et toute la documentation relative à ce produit.